



Page 1 sur 3

ÉVÉNEMENT / AGRICULTURE / MASSIF DU JURA

## 1<sup>er</sup> Concours des Prairies Fleuries les 12 et 13 juin !

Associé au Comté, et ceci dans le cadre du Cinquantenaire de l'obtention de l'AOC, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura lance les 12 et 13 prochains le 1<sup>er</sup> Concours des Prairies Fleuries.

Cette action s'inspire d'une initiative menée en Allemagne dans le Bade-Wurtemberg. Ouverte aux agriculteurs volontaires, elle vise à faire découvrir et promouvoir la multifonctionnalité des prairies riches en espèces en l'évaluant leurs fonctions environnementales, paysagères et agronomiques. Les résultats obtenus serviront à valoriser auprès du grand public les savoir-faire agricoles en termes de préservation de l'environnement et biodiversité.



Visant à primer les prairies de fauche d'intérêt agro-écologique, ce **concours** est une première et s'intègre dans le cadre des nouvelles mesures agri-environnementales « prairies fleuries » sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

### 4 prix seront ainsi décernés :

- **Prairie la plus intéressante d'un point de vue écologique** (avec l'aide de Yerrick Forrez, botaniste au Conservatoire Botanique National de Franche-Comté).
- **Prairie la plus équilibrée** offrant un bon équilibre entre valeur fourragère et biodiversité (avec l'aide de Pierre-Emmanuel Belot, du Contrôle Laitier du Jura).
- **Prairie ayant le plus fort potentiel mellifère** (avec l'aide de Jean-Baptiste Girard, apiculteur).
- **Prairie la plus belle esthétiquement** (avec l'aide d'Olivier Roydor, photographe).

Ces quatre professionnels feront partis d'un jury coprésidé par Claire Seres (GIS Alpes Jura) et Cyril Agreil (INRA d'Avignon), et composé de représentants de structures agricoles et environnementales et d'élus du Parc Naturel Régional du Haut-Jura et du CIGC.

Ce jury évaluera les différentes prairies sur la base de critères et de grilles pré établies dont la première concerne la présence d'un minimum de 4 espèces définies à l'intérieur d'une liste précise.

Les lauréats de chaque catégorie seront récompensés lors du Comité syndical du Parc Naturel Régional du Haut-Jura le 28 juin à Lélex, et lors de la Grande Coulée du 17 juillet 2008 à Champagnole.

**Contact Parc Naturel Régional du Haut-Jura :** Jean-Yves Vansteelant, Chargé de mission agri-environnement – 03 84 34 12 30

**Contacts Presse Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté**

**CIGC** – Florence Compagnon – 03 84 37 37 00 – [f.compagnon@comte.com](mailto:f.compagnon@comte.com) / **Nansen Dévt.** - Nicolas Bouveret – 06 83 40 02 29 – [nicolas@nansen.fr](mailto:nicolas@nansen.fr)  
Communiqués, dossiers et visuels libres de droits disponibles en ligne sur [www.comte.com](http://www.comte.com), rubrique « Salle de Presse »

Le Comté nous apprend à savourer le temps



Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté

Avenue de la Résistance - BP 20026 - 39801 Poligny Cedex - Tél. 03 84 37 37 00 - Fax 03 84 37 07 85 - [info@lesroutesducomte.com](mailto:info@lesroutesducomte.com) - [www.comte.com](http://www.comte.com)

Le Comité Interprofessionnel créé par décret n° 63-575 du 11 juin 1963. Le logo «Comté clochette» est une marque de certification propriété du CIGC.





Page 2 sur 3

ÉVÉNEMENT / AGRICULTURE / MASSIF DU JURA

## 1<sup>er</sup> Concours des Prairies Fleuries les 12 et 13 juin !

### Objectifs d'un tel concours

Les travaux relatifs aux Prairies de Fauche animés par le Parc depuis plusieurs années trouvent actuellement une nouvelle application notamment dans le cadre des nouvelles mesures agri-environnementales à obligations de résultats.

Inspirées de l'expérience du programme MEKA « prairies riches en espèces » du Bade Wurtemberg, découverte lors du voyage d'étude organisé en juillet 2007, les mesures proposées s'appuient sur une obligation de résultats. Ceux-ci sont évalués dans le cadre des prairies de fauche sur la présence d'espèces indicatrices de qualité de conservation des habitats.



Conjointement à la mise en place de ces mesures, l'organisation du Concours permet :

- **La valorisation de la biodiversité** : le concours a pour premier objectif de changer le regard porté sur les prairies naturelles. Le projet propose de repenser la description des prairies selon des objectifs de qualité pouvant être déclinés en qualités agronomiques, environnementales et paysagères, ou encore en qualités nutritionnelles des herbages et gustative des produits. L'innovation de ce concours est de se baser, pour apprécier les qualités de la prairie, sur des critères mesurables propres à plusieurs enjeux : une approche multifonctionnelle est donc privilégiée. Le stade recherché sera celui présentant la meilleure valeur « agri-écologique », articulant donc diversité floristique et faunistique et production agricole. Ainsi le concours doit valoriser l'utilité de la biodiversité dans l'agriculture.
- **L'appropriation de la biodiversité** : il s'agit de reconnaître les compétences des agriculteurs, de les impliquer dans la préservation de la biodiversité et de valoriser de cette manière leur travail. Il sera fait appel à leurs savoirs pour mener à bien des opérations d'intérêt général. Les agriculteurs seront donc sollicités pour intervenir en faveur de la préservation et la production de la biodiversité et des paysages mais de manière autonome.
- **L'information des agriculteurs** : le troisième objectif est que les agriculteurs soient informés des enjeux portés sur leurs prairies (inventaires naturalistes à valoriser) et qu'ils puissent ainsi se référer à des outils de conseils existants.
- **Faire découvrir au grand public et promouvoir** la multifonctionnalité des prairies riches en espèces par l'évaluation de leurs fonctions environnementales, paysagères et agronomiques.
- **Valoriser les savoir-faire agricoles** en termes de préservation de l'environnement.
- **Communiquer** sur les liens existants entre les pratiques de préservation de la biodiversité et les qualités des produits.
- **Valoriser les travaux existants** et promouvoir les engagements à obligation de résultats.

**Contact Parc Naturel Régional du Haut-Jura** : Jean-Yves Vansteelant, Chargé de mission agri-environnement – 03 84 34 12 30

**Contacts Presse Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté**

**CIGC** – Florence Compagnon – 03 84 37 37 00 – [f.compagnon@comte.com](mailto:f.compagnon@comte.com) / **Nansen Dévt.** - Nicolas Bouveret – 06 83 40 02 29 – [nicolas@nansen.fr](mailto:nicolas@nansen.fr)

Communiqués, dossiers et visuels libres de droits disponibles en ligne sur [www.comte.com](http://www.comte.com), rubrique « Salle de Presse »

Le Comté nous apprend à savourer le temps



**Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté**

Avenue de la Résistance - BP 20026 - 39801 Poligny Cedex - Tél. 03 84 37 37 00 - Fax 03 84 37 07 85 - [info@lesroutesducomte.com](mailto:info@lesroutesducomte.com) - [www.comte.com](http://www.comte.com)

Le Comité Interprofessionnel créé par décret n° 63-575 du 11 juin 1963. Le logo «Comté clochette» est une marque de certification propriété du CIGC.





Page 3 sur 3

## ÉVÉNEMENT / AGRICULTURE / MASSIF DU JURA

# 1<sup>er</sup> Concours des Prairies Fleuries les 12 et 13 juin !

**Le jury :** Co - Présidente : Claire SERES - GIS Alpes Jura  
Co – Président : Cyril AGREIL - INRA Avignon, Eco-développement

**Experts :** Yerrick FERREZ - Conservatoire botanique National de Franche Comté  
Pierre-Emmanuel BELOT - Syndicat du Contrôle Laitier du Jura  
Jean Baptiste GIRARD - apiculteur Le Rucher des Deux Lacs  
Olivier ROYDOR - photographe professionnel

**Membres :** Julie BERTRAND - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche  
Marie-José VERGON-TRIVAUDEY - DIREN Franche-Comté  
Germain SCHMIT - Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Franche-Comté  
Stéphane GROS et Sylvie BREVET - Chambre d'Agriculture du Jura  
Emmanuel LIERDEMAN - Ecole d'Ingénieurs de Lullier (CH)  
Bruno LADET - Grandes Traversées du Jura  
Un élu du Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté  
Un élu du Parc Naturel Régional du Haut-Jura

**Animateurs :** Florence COMPAGNON - Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté  
Jean-Yves VANSTEELANT - Parc Naturel Régional du Haut-Jura

**Observateurs :** Laurent DOBREMEZ - CEMAGREF Développement des Territoires Montagnards  
Anne Sophie VINCENT - Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Natura 2000

## Le programme du concours

**Jeudi 12 juin :** Visite de 4 parcelles sur la commune de Lajoux  
Visite de 6 parcelles sur les communes de Lamoura et Mijoux

**Vendredi 13 juin :** Visite de 2 parcelles sur la commune de Château-des-Prés  
Visite de 2 parcelles sur la commune de Reculfoz  
Visite de 6 parcelles sur la commune des Rousses  
Bilan et délibération du Jury



**Contact Parc Naturel Régional du Haut-Jura :** Jean-Yves Vansteelant, Chargé de mission agri-environnement – 03 84 34 12 30

**Contacts Presse Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté**

**CIGC** – Florence Compagnon – 03 84 37 37 00 – [f.compagnon@comte.com](mailto:f.compagnon@comte.com) / **Nansen Dévt.** - Nicolas Bouveret – 06 83 40 02 29 – [nicolas@nansen.fr](mailto:nicolas@nansen.fr)  
Communiqués, dossiers et visuels libres de droits disponibles en ligne sur [www.comte.com](http://www.comte.com), rubrique « Salle de Presse »

Le Comté nous apprend à savourer le temps



**Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté**

Avenue de la Résistance - BP 20026 - 39801 Poligny Cedex - Tél. 03 84 37 37 00 - Fax 03 84 37 07 85 - [info@lesroutesducomte.com](mailto:info@lesroutesducomte.com) - [www.comte.com](http://www.comte.com)

Le Comité Interprofessionnel créé par décret n° 63-575 du 11 juin 1963. Le logo «Comté clochette» est une marque de certification propriété du CIGC.

